

EXTRAIT
Du registre des délibérations du Comité Syndical
Du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien.

Réunion du 4 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq à 18h00

Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni dans ses locaux, à Portiragnes, sous la présidence de Monsieur Gérard ABELLA, président du Syndicat.

Etaient présents ou représentés à la réunion :

M. Gérard ABELLA, M. Jacques BOLINCHES, Mme Sophie NOGUÈS, M. Robert GÉLY, M. Bertrand GELLY, M. Didier BRESSON, M. Philippe FAURÉ, M. Claude ALLINGRI, M. Alain CARALP, M. Philippe MARIN, Mme Julie GARCIN-SAUDO, M. Christophe THOMAS, M. Fabrice SOLANS, Mme Laurence MABELLY, M. Pierre MARHUENDA.

Etaient Excusés à cette réunion :

Mme Séverine SAUR, M. Yves MICHEL, M. Gérard NAUDIN, M. Vincent GAUDY, M. Franck LERICHE, M. Joël CARRIER, M. Sébastien FREY, M. Christophe MORGO, M. Luc ZÉNON, M. Cyril DUCRU.

Assistaient également à la réunion :

Mme Véronique DUBOIS, Mme Géraldine ZECCHIN, M. Salah NOFAL, M. Clément CAZALS (SMETA).

Objet : Programme d'actions 2026

Monsieur le Président expose les faits suivants :

« L'activité du SMETA, au cours de l'année 2026, s'effectuera dans la continuité des actions engagées au cours des années antérieures pour ce qui concerne les opérations pluriannuelles qui devront être assurées en priorité. Ces opérations incluent dorénavant le suivi de la pluviométrie sur les 3 zones de vulnérabilité de la nappe astienne.

Parmi les opérations ponctuelles, **l'étude des relations de la nappe astienne avec le Libron** succède à l'étude des relations entre la nappe astienne et la nappe alluviale de l'Hérault. L'objectif est de continuer à préciser le fonctionnement du système aquifère afin de mieux anticiper les effets des pressions exercées sur les ressources et, à terme, les effets du changement climatique. Cette étude est réalisée en régie. Des investigations de terrain pourraient être nécessaires pour lever toute incertitude. C'est pourquoi un budget de 15 000 € est fléché sur cette opération.

Autre opération ponctuelle : **l'élaboration du schéma de mobilisation de la ressource en eau** qui devra présenter l'état des lieux de la desserte en eau sur le périmètre de la nappe astienne suite aux extensions de réseaux de ces dernières années, mettre en avant les fragilités qui perdurent vis-à-vis du milieu et assortir cette analyse d'une dimension prospective sur la satisfaction des besoins futurs par filière dans le contexte du changement climatique. Un cahier des charges a été rédigé et la demande d'aide financière déposée sur le site de l'Agence de l'eau.

L'animation prendra une large place avec la mise en œuvre du plan de gestion des zones de vulnérabilité (l'installation de panneaux à l'entrée des zones de sauvegarde est confrontée à des difficultés mais n'est pas abandonnée), l'animation de la charte « Je ne gaspille pas l'eau », les interventions en milieu scolaires reconduites depuis 20 ans, la mise en compatibilité des PLU

avec le SAGE suite à la validation du « Guide du SAGE à l'attention des aménageurs » par la CLE. Le suivi de mise en œuvre des économies d'eau se poursuivra mais sera intégré au suivi des prélèvements, le poste non permanent créé pour accompagner les campings dans la réduction de leur prélèvement ayant vocation à être supprimé, le projet arrivant à son terme.

Enfin, après le bilan du contrat de nappe mise en œuvre sur la période 2020-2024, **le bilan du PGRE**, validé par la CLE en 2017, sera établi par l'animatrice actuelle de la démarche. Les conclusions permettront d'orienter la prochaine feuille de route sous forme d'un PTGE (projet territorial de gestion de l'eau).

A retenir le renouvellement de la Direction avec un tuilage programmé de plusieurs mois qui permettra la transmission des principaux dossiers dans de bonnes conditions, sous réserve de candidatures adaptées à ce poste. »

Où l'exposé de Monsieur le Président et après délibération le Comité Syndical, **APPROUVE, à l'unanimité**, le programme d'actions 2026 tel que détaillé en séance.

Le Président



Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien

REÇU EN PREFECTURE

le 09/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-253401855-20251204-DEL16847-DE

Programme d'actions 2026

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
SUIVI DE LA RESSOURCE	Suivi et maintenance du réseau piézométrique	SAGE/PGRE	1	Travaux d'entretien - achat consommables		Technicien	3 000 €	AE : 50% CD34 : 20% SMETA : 30%
	Suivi du réseau qualité	SAGE/PGRE	1	Hautes eaux	Basses eaux	Technicien	17 000 €	AE : 50% SMETA : 50%
	Suivi et maintenance du réseau de pluviomètres	PG ZV		Mise en place du matériel sur les 3 sites - adaptation LYXEA	Acquisition des données bancarisation-suivi	Technicien/chargé de mission	5 000 €	AE : 50% SMETA : 50%
	Suivi des prélèvements	SAGE/PGRE	1	Enquête annuelle		Technicien/Tech GE	En régie	SMETA : 100%
				Gestion de la transmission manuelle des données hebdomadaires des compteurs pour les usagers non conventionnés (P>5000m3/an)		Technicien	1 000 €	SMETA : 100%
	Fourniture et installation de boîtiers communicants pour les prélèvements > 5000 m3/an	SAGE/PGRE	1	Gestion de la télétransmission des données de compteurs pour les usagers conventionnés		Technicien	5 000 €	AE : 70% CD34 : 10% SMETA : 20%

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
AMÉLIORATION des Connaissances	Déclaration des forages domestiques sur les territoires communaux – bancarisation des données	SAGE/PGRE	2	Accompagnement des services communaux et du grand public dans la mise en œuvre du SAGE et de l'application de la règle R.4 – saisie des données dans Lyxea		Technicien	En régie	SMETA : 100%
	Etude des relations entre la nappe astienne et le Libron	SAGE/PGRE	1	Analyse des données recueillies investigations de terrain complémentaires – rédaction du rapport d'étude		Chargé de mission	15 000 €	AE : 50% SMETA : 50%
PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE	Mise en œuvre des plans de gestion sur les zones de sauvegarde SAGE	Plan de gestion des ZV	1	Animation du plan de gestion (coordination des acteurs, lettre d'information, suivi des actions engagées, promotion du plan de gestion, recueil et valorisation d'informations, ...)		Chargé de mission	En régie	SMETA : 100%
			2	Annuaire des exploitations agricoles et démarches engagées		Chargé de mission/technicien	En régie	SMETA : 100%
	Mise en compatibilité des SCoT et PLU avec le SAGE	SAGE (plan com.)	1	Recensement exhaustif des points d'eau sur la zone de vulnérabilité de Méze et analyse de la qualité de l'eau – note		Technicien / chargé de mission	40 000 €	SMETA : 100%
			2	Mise en compatibilité des PLU avec le SAGE : Diffusion du guide validé par la CLE		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%

REÇU EN PREFECTURE

le 09/12/2025

Application agréée E-legalite.com

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
GESTION EQUILIBREE DE LA RESSOURCE	Schéma de mobilisation des ressources sur le périmètre astien	SAGE/PGRE	1	Suivi étude « actualisation du schéma de mobilisation de la ressource » - validation du rapport		Animateur SAGE/PGRE	30 000 €	AE : 70% SMETA : 30%
	Accompagnement des usagers vers la révision de leur autorisation de prélèvement	SAGE/PGRE	1	Information des usagers, recueil des informations nécessaires à la révision des autorisations, proposition d'allocations, mise à jour du tableau d'allocations		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%
	Accompagnement des usagers dans la réalisation des économies d'eau en lien avec leurs représentants	SAGE/PGRE	2	Promotion des économies d'eau - validation des plans d'action - suivi des prélèvements Accompagnement projet REUTE Alerte surconsommation		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%
	Suivi des indicateurs sur l'état de la ressource - pilotage des prélèvements publics Suivi sécheresse	SAGE/PGRE	1	Calcul des indicateurs qualifiant l'état de la ressource - pilotage des prélèvements publics en coordination avec EPCI et EPTB (protocole GMR). Suivi sécheresse		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%
EVALUATION GOUVERNANCE	Évaluation mise en œuvre du SAGE	SAGE	1	Suivi des indicateurs/ validation tableau de bord du SAGE	Bilan annuel	Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100 %
	Bilan annuel de la ressource 2025	SAGE/PGRE	1	Analyse, rédaction, diffusion		Chargé de mission	En régie	SMETA : 100%
	Bilan du PGRE	SAGE/PGRE	1	Rédaction du rapport - validation CLE/services Etat		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%
	Structuration gouvernance	SAGE	3	Conventionnement CLE/SMETA/représentants usagers/ autres CLE...		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%

REÇU EN PREFECTURE

le 09/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-2534 01855-20251204-DEL I6847-DE

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
SENSIBILISATION/ COMMUNICATION	Animation de la charte « Je ne gaspille pas l'eau »	SAGE (plan com.)	1	Réunion CA (labellisation/objets) Accompagnement communes et EPCI Newsletter	Accompagnement communes et EPCI Newsletter	Chargé de missions	2 000 €	AE : 70% SMETA : 30%
	Animation en milieu scolaire	SAGE (plan com.)	1	Organisation et suivi Année 2025/2026	Organisation et suivi Année 2026/2027	Technicien	22 000 €	AE : 70% SMETA : 30%
	Gestion du site internet	SAGE (plan com.)	3	Création d'un module pédagogique grand public sur le thème des zones de vulnérabilité (sortie terrain)	Mise à jour du site internet – gestion des actualités, de la newsletter et de l'espace privé	Animateur SAGE/PGRE - Chargé de missions	En régie	SMETA : 100%
	Création de supports d'information	SAGE (plan com.)	2	Conception de panneaux routiers signalant l'entrée des zones de sauvegarde - Etude d'implantation - pose des panneaux sur la commune de Corneilhan, Florensac et Mèze		Chargé de mission	50 000 €	AE : 70% SMETA : 30%

* Priorité 1 : à réaliser, priorité 2 : pouvant être décalé, priorité 3 : pouvant être reporté

REÇU EN PREFECTURE

le 09/12/2025

Application agréée E-legalite.com